

- En 1993, CTC a accumulé des profits totalisant 250 millions de dollars américains pour des investissements de 441 millions de dollars américains.

Les deux sociétés, CTC et ENTEL, font face à une concurrence de plus en vive de nombreuses petites sociétés spécialisées dans les communications cellulaires et les communications régionales – dont la plupart bénéficient de l'appui de capitaux et de fonds étrangers. À titre d'exemple, la société CIDCOM CELLULAR, propriété de PACIFIC BELL des États-Unis, a récemment acheté plus de 12,5 millions de dollars d'autocommutateurs cellulaires de Northern Telecom. D'autres petites sociétés telles que VTR TELECOMUNICACIONES, ChiliSAT et TELEFONICA DEL SUR tentent également de ravir aux deux grandes sociétés une part du marché des télécommunications et visent tout particulièrement le marché international et celui des appels interurbains. VTR prévoit investir jusqu'à 20 millions de dollars américains dans des projets visant à faire concurrence aux réseaux d'appels internationaux d'ENTEL. TELEFONICA DEL SUR investit également 12 millions de dollars dans un réseau rural de téléphonie destiné à la 11^e région. ChiliSAT a conclu avec CTC une entente l'autorisant à gérer jusqu'à 50 % des appels outremer et se propose de recourir davantage aux satellites pour ses services généraux de transmission de données (ChiliSAT est une filiale de l'important groupe TELEX Chili qui offre un large éventail de services commerciaux, notamment la location de télex, de télécopieurs et de lignes terrestres). Au cours des trois prochaines années, ChiliSAT dépensera plus de 40 millions de dollars américains afin d'accroître sa capacité d'acheminer des appels interurbains nationaux et internationaux.

Le ministre chilien des Communications a récemment déposé un nouveau projet de loi en matière de télécommunications qui mettra un terme aux monopoles des sociétés de télécommunications en ouvrant tous les secteurs de l'industrie à tous les intéressés. La principale disposition de cette loi est la création d'un « système à ondes porteuses multiples » qui est entré en opération à la fin du mois d'août et qui permettra aux utilisateurs de choisir leur opérateur pour les services d'appels interurbains. Tous les opérateurs, y compris CTC par l'intermédiaire de sa filiale CTC MUNDO, sont maintenant libres de se livrer concurrence pour conquérir ce segment du marché. La nouvelle loi prévoit également la possibilité de subventionner les télécommunications rurales et d'obliger les opérateurs qui exploitent les lucratifs marchés des services téléphoniques urbains et interurbains à investir aussi dans les réseaux des régions rurales et des régions éloignées.

Enfin, à la suite d'une décision rendue par la Chilien Monopolies Commission en avril 1992, la société TELEFONICA DE ESPAGNE (TDE) a dû se départir des titres et actions qu'elle possédait dans les sociétés CTC ou ENTEL. Cinq opérateurs de télécommunications internationales convoitaient la position dominante qu'occupent présentement les sociétés TDE et ENTEL. Depuis lors, TDE a décidé de vendre la participation de 24 % qu'elle détient dans ENTEL à la Chemical Bank.

Au Chili, la croissance économique est telle qu'elle suscite une forte demande de services de transmission de données et de textes ainsi que de services électroniques et vocaux. La centralisation des pouvoirs décisionnels à Santiago et diverses opérations de grande envergure rendent la transmission de données